



Réalisations 2008



Table des matières

Réalisations 2008

3	Mot de la direction
6	Administrateurs et Dirigeants
7	Réseau
9	Mission
10	Faits saillants
11	Rétrospective financière
17	Statistiques
19	Sécurité
21	Perspectives
22	Risques d'entreprise
27	Gestion des capitaux et instruments financiers
29	Obligations contractuelles
31	Opérations entre apparentés
33	Estimation comptable importante
34	Modifications comptables récentes
35	Informations prospectives
36	Renseignements complémentaires

Le bénéfice des associés s'est établi à 12 502 000 \$ en 2008, comparativement à 12 850 000 \$ en 2007. En 2008, la base de tarification moyenne s'est chiffrée à 452 344 000 \$, soit 19 825 000 \$ de moins qu'en 2007 en raison de l'amortissement annuel normal. Le ratio dette/capitaux propres de la Compagnie de 70/30 est demeuré inchangé en 2008 dans l'attente de la décision de l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ ») sur la demande relative au coût du capital de la Compagnie pour 2007 et 2008. La Compagnie a affiché un taux de rendement des capitaux propres de 9,06 % en 2008, par rapport à 8,74 % en 2007, la hausse du taux de rendement étant conforme à l'accroissement du taux de rendement du capital-actions de référence de l'ONÉ pour 2008.

En septembre 2008, l'ONÉ a approuvé l'entente conclue entre la Compagnie et ses parties intéressées au sujet des revenus requis pour la période de trois ans commençant le 1^{er} janvier 2007, exception faite du coût du capital (et des impôts sur les bénéfices connexes).

En septembre et en octobre 2008, l'ONÉ a tenu une audience publique (« RH-1-2008 ») sur la demande relative au coût du capital de la Compagnie pour 2007 et 2008. La Compagnie souhaitait faire approuver un taux de rendement équitable du capital par suite de l'application d'un taux de rendement de

11,0 % sur une composante réputée des capitaux propres correspondant à 40 % de la structure du capital de TQM et tenant compte du coût réel de la dette de la Compagnie. Le taux de rendement du capital global demandé était équivalent à un coût du capital moyen pondéré après impôt (« CCMPAI ») d'environ 6,9 % en fonction du coût réel de la dette de la Compagnie.

Dans ses motifs justifiant sa décision RH-1-2008 rendue publique le 19 mars 2009, l'ONÉ a accordé à la Compagnie un taux de rendement moyen pondéré après impôts total de 6,4 % pour 2007 et 2008. À défaut de pareille décision, ce taux aurait été d'environ 5,5 %. L'ONÉ n'a pas défini de structure du capital pour la Compagnie, laissant à TQM le soin de déterminer sa structure du capital optimale. Enfin, l'ONÉ a donné instruction à la Compagnie de déposer les droits définitifs de 2007 et 2008 au plus tard le 30 avril 2009. La Compagnie prévoit obtenir en 2009 les revenus supplémentaires pour 2007 et 2008 à la suite de la décision RH-1-2008. Les revenus supplémentaires, qui représentent le rendement additionnel du capital et les impôts sur les bénéfices connexes, totalisent 13 348 000 \$, à l'exclusion des frais financiers.

La Compagnie a l'intention d'entamer des discussions avec ses parties intéressées au sujet d'une entente sur le coût du capital

pour 2009 et d'une nouvelle convention pluriannuelle au sujet des droits qui entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

La Compagnie a été remboursée en 2008 pour les dépenses qu'elle avait engagées au titre du projet Accès Est. Ces fonds ont été affectés au remboursement des montants empruntés à ce titre aux termes de son crédit à terme et à même les capitaux propres des associés.

Les obligations de série H de 100 000 000 \$ de la Compagnie viennent à échéance le 24 août 2009. Il ne serait pas nécessaire de refinancer ces obligations en 2009 si le pourcentage des capitaux propres des associés étaient portés à 40 % de la structure du capital de la Compagnie. Les obligations de série H pourraient être remboursées à même les capitaux propres supplémentaires des associés et à l'aide du financement accessible aux termes de la tranche inutilisée de son crédit à terme renouvelable. La décision de l'ONÉ de ne pas se prononcer sur la structure du capital accorde à la Compagnie la souplesse nécessaire pour mettre néanmoins en place un refinancement en 2009 advenant que la conjoncture soit favorable, tout en haussant les capitaux propres des associés entre 35 % et 40 %. La Compagnie pourrait se rapprocher de son ratio cible de capitaux propres à la suite du refinancement requis en septembre 2010, lorsque les obligations

de série I et de série J viendront à échéance.

Gazoduc TQM a livré 4,8 milliards de mètres cubes (171 Gpi³) en 2008, comparativement à 5,8 milliards de mètres cubes (206 Gpi³) en 2007. La fermeture de la centrale électrique de Bécancour pour l'exercice 2008 et le recul des exportations à East Hereford expliquent la baisse des livraisons en 2008. Les livraisons se sont accrues de 152 400 milliers de mètres cubes (5 Gpi³) en 2008 au point de livraison de Montréal Est de Gaz Métro. Bien que le débit annuel ait diminué de 17 % entre 2007 et 2008, les livraisons quotidiennes de pointe n'ont diminué que de 2 %.

Une nouvelle boîte d'engrenages a été installée en 2008 à la station de compression de Lachenaie pour permettre un plus vaste éventail de conditions d'exploitation découlant de fluctuations marquées des livraisons quotidiennes sur les tronçons de Québec et d'East Hereford.

Enfin, la fiabilité et l'intégrité du réseau revêtent toujours une importance absolue, surtout dans le contexte des importantes infrastructures en place relatives aux importations de gaz naturel liquéfié («GNL») qui offrent une solution de rechange concurrentielle au réseau de Portland Natural

Gas Transmission System (« PNGTS ») pour acheminer du gaz jusqu'en Nouvelle-Angleterre. La Compagnie a connu deux pannes de moteur, en 2008, à deux installations de compression électrique aménagées au moment de la construction du prolongement de PNGTS. La Compagnie entreprendra des améliorations mineures et intensifiera son programme d'entretien de ces installations dans le contexte des problèmes de conception. Ces mesures devraient rehausser considérablement la fiabilité de ces stations de compression.

Pour ce qui est de l'intégrité du pipeline, la Compagnie a élargi son programme de sensibilisation du public au cours des dernières années, mais le nombre d'incidents mettant en cause des tiers demeure trop élevé. Aucune rupture du gazoduc n'est survenu au cours de la dernière année. La Compagnie élargira davantage ce programme en 2009 dans le but de réduire le nombre de ce type d'incidents.

Bernard Otis
Gestionnaire

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.



Administrateurs et Dirigeants

Adminsitrateurs

Patrick Cabana ¹

*Vice-président
Services support*

Gaz Métro, inc.

*1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3*

James M. Baggs

*Vice-président
Opérations sur le terrain et Ingénierie*

TransCanada PipeLines Limited

*450 - 1st Street S.W.
Calgary (Alberta) T2P 5H1*

Pierre Despars

*Vice-président exécutif et
chef des finances*

Gaz Métro, inc.

*1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3*

Max Feldman ²

*Vice-président directeur
Pipelines canadiens et
Est des États-Unis*

TransCanada PipeLines Limited

*450 - 1st Street S.W.
Calgary (Alberta) T2P 5H1*

Katia Marquier ²

Contrôleur corporatif

Gaz Métro, inc.

*1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3*

Steve Pohlod ¹

*Vice-président
Commercial - Est*

TransCanada PipeLines Limited

*450 - 1st Street S.W.
Calgary (Alberta) T2P 5H1*

Bernard Otis ^{1 2}

Gestionnaire

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.

*6300, avenue Auteuil
Brossard (Québec) J4Z 3P2*

1 Comité exécutif

2 Comité de vérification

Dirigeants

Bernard Otis

Gestionnaire

Jean-Marc Rousseau

Directeur financier

Michel Brunet

Secrétaire

Patrick Cabana

Chef de la direction

Amy W. Leong

Chef de la direction financière

Il faut lire le rapport de gestion, daté du 19 mars 2009, à la lumière des états financiers vérifiés de Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (agissant à titre de mandataire de la Société en commandite Gazoduc TQM) et des notes complémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Tous les montants sont en dollars canadiens.

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (la « Compagnie » ou « Gazoduc TQM ») est le mandataire de la Société en commandite Gazoduc TQM (la « société en commandite »). La Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») et TransCanada PipeLines Limited (« TransCanada ») sont les commandités de la société en commandite, à raison d'une participation de 49,995 % chacun, et 3118240 Canada Inc. est le commanditaire détenant la participation restante, soit 0,01 %. Gaz Métro et TransCanada sont également actionnaires à parts égales de la Compagnie, de 3118240 Canada Inc. et de TQM Finance Inc., qui agit à titre d'intermédiaire financier entre la Compagnie et la société en commandite.

Gazoduc TQM a construit et exploite un réseau de transport de gaz naturel par voie de pipelines souterrains. Bien qu'il soit presque invisible en surface, ce réseau traverse néanmoins plus de 75 municipalités et une quarantaine de cours d'eau dont le fleuve Saint-Laurent à deux reprises, à la hauteur de Montréal et de Québec. D'une longueur de 572 kilomètres (« km »), dont 3,5 km dans un tunnel sous-fluvial à la

hauteur de Québec, le réseau se compose de canalisations dont le diamètre varie de 114 millimètres (« mm ») à 762 mm.

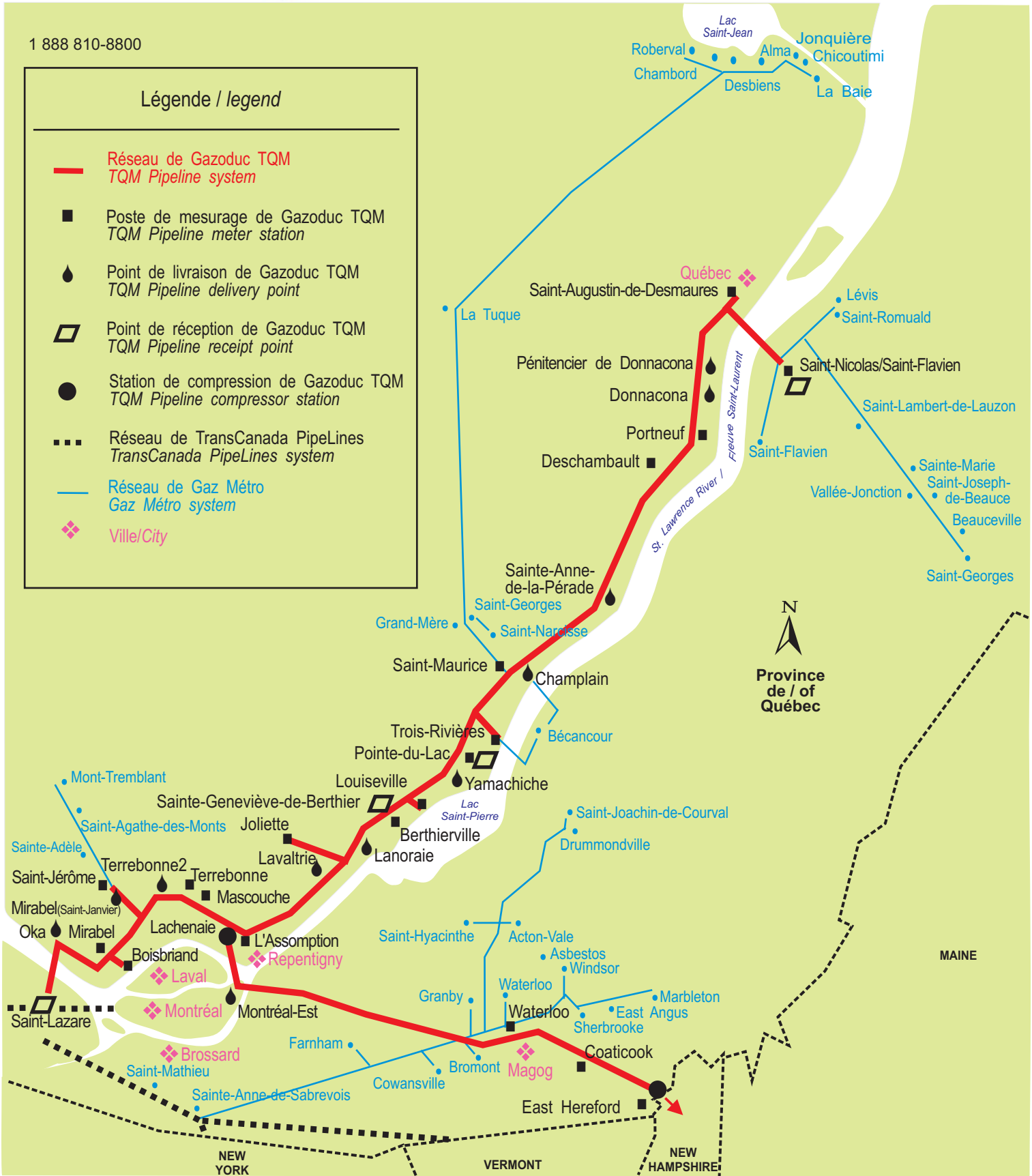


Outre le réseau souterrain, les installations de Gazoduc TQM comprennent deux stations de compression et 31 postes de livraison répartis dans les régions de Montréal, des Laurentides, de la Mauricie, de Québec, de la Montérégie et des Cantons de l'Est. Le siège social de Gazoduc TQM est situé à Brossard.

1 888 810-8800

Légende / legend

- Réseau de Gazoduc TQM
TQM Pipeline system
- Poste de mesure de Gazoduc TQM
TQM Pipeline meter station
- Point de livraison de Gazoduc TQM
TQM Pipeline delivery point
- ◻ Point de réception de Gazoduc TQM
TQM Pipeline receipt point
- Station de compression de Gazoduc TQM
TQM Pipeline compressor station
- Réseau de TransCanada PipeLines
TransCanada PipeLines system
- Réseau de Gaz Métro
Gaz Métro system
- ◆ Ville/City





Mission

Gazoduc TQM est un transporteur d'énergie qui a pour mandat de développer et d'exploiter d'une façon sécuritaire, efficace et rentable son réseau pipelinier à l'échelle du Québec et des Maritimes.

Pour ce faire, la Compagnie s'emploiera à :

- ▶ **promouvoir** l'utilisation efficace du gaz naturel;
- ▶ **viser** des normes de qualité élevées tout en utilisant des techniques d'exploitation et d'administration rentables;
- ▶ **encourager** la formation continue de ses employés;
- ▶ **observer** tous les règlements et lois, et ce, dans le plus grand respect de l'environnement; et
- ▶ **contribuer** au bien-être et au développement de la société au sein de laquelle elle évolue et agir en entreprise citoyenne responsable.

Faits saillants

Exercices terminés les 31 décembre (dans le tableau les montants en dollars sont en milliers)	2008	2007	2006
Revenus d'exploitation ^{1) 2)}	85 786 \$	83 727 \$	80 204 \$
Bénéfice des associés et résultat étendu ¹⁾	12 502 \$	12 850 \$	13 132 \$
Total de l'actif ¹⁾	459 857 \$	488 946 \$	498 460 \$
Total de la dette à long terme ^{1) 3)}	210 500 \$	330 500 \$	340 700 \$
Retraits des associés ¹⁾	22 001 \$	17 203 \$	8 901 \$
Base de tarification moyenne autorisée	452 344 \$	472 169 \$	459 893 \$
Taux de rendement pondéré sur la base de tarification autorisée	6,85%	6,78%	6,84%
Droits mensuels approuvés ⁴⁾	7 179 \$	6 700 \$	6 700 \$
Total des livraisons de gaz naturel	4,8 10⁹m³	5,8 10 ⁹ m ³	4,8 10 ⁹ m ³
Journée de pointe ⁵⁾	24,2 10⁶m³	24,7 10 ⁶ m ³	20,0 10 ⁶ m ³

1) Données établies conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

2) Les revenus d'exploitation en 2007 comprennent des revenus reportés de 2 047 000 \$ convenus aux termes du règlement partiel.

3) En 2008, la dette à long terme a été présentée dans les états financiers déduction faite des frais d'émission non amortis de titres d'emprunt de 410 000 \$ (714 000 \$ en 2007). Ce montant ne comprend pas l'obligation de série H de 100 000 000 \$ qui échoit le 24 août 2009.

4) Les droits mensuels approuvés pour 2007 et 2008 représentent des droits provisoires.

5) La journée de pointe historique a eu lieu le 17 décembre 2007 - 24,7 10⁶m³.



Rétrospective financière

Le bénéfice des associés en 2008 s'est établi à 12 502 000 \$, soit 348 000 \$ de moins que le bénéfice de 12 850 000 \$ inscrit en 2007. Le repli du bénéfice, en raison d'une nouvelle cotisation de la taxe de vente du Québec de 307 000 \$ et du recul de 19 825 000 \$ de la base de tarification moyenne en 2008, a été compensé en partie par la majoration du taux de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, selon la formule RH-2-94 de l'ONÉ, ainsi que la baisse des charges financières.

Les charges financières ont également diminué en 2008 en raison des soldes inférieurs du crédit à terme à la suite de l'annulation du projet Accès Est et du remboursement des dépenses engagées à ce titre ainsi que des taux de financement du crédit à terme inférieurs aux prévisions.

Situation de trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont généré des fonds de 46 972 000 \$ en 2008, soit une augmentation de 14 547 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Cette fluctuation provient de la réduction des frais reportés (23 089 000 \$), principalement reliée au

remboursement des dépenses liées au projet Accès Est et à l'incidence négative des variations du fonds de roulement (7 235 000 \$) en bonne partie attribuables à la diminution des comptes fournisseurs et charges à payer.

Activités d'investissement

En 2008, 2 823 000 \$ ont été affectés aux activités d'investissement, soit une baisse de 108 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Les activités d'investissement en 2008 se rapportaient à des investissements en maintien, à la remise en état des rives au point de franchissement de la rivière St-Maurice et aux modifications apportées à la station de compression de Lachenaie afin de rencontrer des conditions d'exploitation plus complexes.

Activités de financement et structure du capital

En 2008, 44 138 000 \$ ont été affectés aux activités de financement, soit une augmentation de 14 177 000 \$, et ce, principalement en raison des remboursements supérieurs sur le crédit à terme (9 800 000 \$) et des retraits des associés plus élevés (4 798 000 \$) résultant de l'annulation du projet Accès Est et du remboursement de dépenses connexes par TransCanada.

Le 22 septembre 2005, la société en commandite et la Compagnie ont conclu une nouvelle entente de financement bancaire d'une durée de cinq ans. Un crédit à terme renouvelable d'un maximum de 85 500 000 \$ est autorisé conformément à cette entente. La Compagnie a émis en 2005 une obligation à vue de 80 000 000 \$, qu'elle a donnée en nantissement (hypothèque avec dépossession) en faveur des prêteurs. Cette obligation a égalité de rang avec toutes les autres obligations émises par la Compagnie. En 2007, cette entente a été prolongée d'une année et elle échoit désormais le 22 septembre 2011. La marge de crédit non garantie de la Compagnie a été réduite en 2007 pour être ramenée de 20 000 000 \$ à 5 000 000 \$. Le taux d'intérêt pour 2008 demeure le taux préférentiel et les modalités seront négociées annuellement.

La Compagnie a conservé ses notations de crédit en 2008, soit « A (bas) » de la part de Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») et « BBB+ » de Standard & Poor's (« S&P »).

Rétrospective financière

Structure du capital

Description	Montant		Taux	Date	
	Au	Au		Émission	Échéance
	2008-12-31	2007-12-31			
(000 000\$)	(000 000\$)	%			
Obligations, Series H ³⁾	100,0	100,0	6,50	1999-08-16	2009-08-24
Obligations, Series I	100,0	100,0	7,053	2000-07-17	2010-09-22
Obligations, Series J	75,0	75,0	3,906	2005-09-22	2010-09-22
Crédit à terme	35,5	55,5	¹⁾	2005-09-22	2011-09-22
Total de la dette ²⁾	310,5	330,5			
				Répartition	
					Au
					2008-12-31
					Au
					2007-12-31
Capitaux propres	133,3	142,8	Obligations	62,0%	58,1%
Total de la dette et des capitaux propres	443,8	473,3	Capitaux propres	30,0%	30,2%
			Crédit à terme	8,0%	11,7%
				100,0%	100,0%

1) La Compagnie dispose de quatre options quant au crédit à terme :

- Prêts et avances fondés sur le taux préférentiel au Canada - taux préférentiel au Canada moins 0,5 %.
- Emprunts et prêts sur acceptations bancaires (« AB ») - taux des AB majoré de 0,4 %.
- Avances au taux bancaire américain - taux bancaire américain moins 0,5 %.
- Avances au TIOL - TIOL majoré de 0,4 %.

Les taux sont établis en fonction de la cote de crédit que la Compagnie obtient actuellement de DBRS, soit A (bas).

2) En 2008, la dette à long terme a été présentée dans les états financiers déduction faite des frais d'émission non amortis de titres d'emprunt de 410 000 \$ (714 000 \$ en 2007).

3) Les obligations de série H figurent dans les états financiers sous la dette à long terme échéant à moins d'un an.

Tarifification

Décision RH-2-94

À l'automne de 1994, l'ONÉ a tenu une audience sur le coût du capital des sociétés pipelinières (« RH-2-94 »). Dans la décision RH-2-94, l'ONÉ a approuvé un taux de rendement du capital actions ordinaire (« RCA ») pour une société pipelinière repère à faible risque et de haute qualité et il a adopté une formule prévoyant le rajustement annuel du RCA (« formule RH-2-94 »). L'ONÉ a de plus approuvé un ratio des capitaux propres de 30 % pour tous les pipelines assujettis à la décision RH-2-94. L'objectif initial de l'ONÉ était de rajuster la structure du capital pour atténuer les variations des risques commerciaux auxquels un pipeline pourrait être assujetti aux termes de la décision RH-2-94.

TQM était assujettie à la décision RH-2-94 et au mécanisme de rajustement connexe de 1995 à 2006 inclusivement.

Demande d'approbation du coût du capital pour 2007 et 2008

Le 17 décembre 2007, TQM a déposé auprès de l'ONÉ une demande d'approbation du coût du capital que la Compagnie utiliserait pour le calcul des droits définitifs qu'elle imputerait pour les services de

transport fournis aux clients entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2008.

Aux termes du paragraphe 21(1) de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* (la « Loi »), TQM a présenté une demande de révision et de modification de ce qui suit :

- ▶ la décision RH-2-94;
- ▶ l'ordonnance TG/TO-1-95 de l'ONÉ datée du 16 mars 1995;
- ▶ l'approbation de l'ONÉ datée du 23 novembre 2006 d'un taux de rendement des capitaux propres de 8,46 % pour 2007; et
- ▶ l'approbation de l'ONÉ datée du 29 novembre 2007 d'un taux de rendement des capitaux propres de 8,71 % pour 2008.

La demande de révision et de modification avait en fait pour objet de permettre la détermination d'un rendement équitable du capital de TQM pour 2007 et 2008.

En vertu de la Partie IV de la Loi, TQM a également sollicité une ordonnance approuvant un rendement équitable du capital pour 2007 et 2008 à la suite de l'application d'un taux de rendement de 11,0 % sur un ratio réputé des capitaux propres de TQM de 40 % et en tenant compte du coût réel de la dette de TQM. Le taux de rendement global demandé est équivalent à un CCMPAI

Rétrospective financière

d'environ 6,9 % qui tient compte du coût réel de la dette de la Compagnie.

Droits provisoires en 2007

Dans l'ordonnance TGI-02-2006 du 7 décembre 2006, l'ONÉ autorisait des droits provisoires de 6 700 167 \$ par mois à Gazoduc TQM, à compter du 1^{er} janvier 2007, tels qu'ils ont été demandés par la Compagnie le 30 novembre 2006. Les droits mensuels provisoires de 2007 correspondent aux droits mensuels définitifs pour 2006.

Droits provisoires en 2008

Dans l'ordonnance TGI-04-2007 du 20 décembre 2007, l'ONÉ autorisait des droits provisoires de 7 179 333 \$ par mois à Gazoduc TQM, à compter du 1^{er} janvier 2008, tels qu'ils ont été demandés par la Compagnie le 4 décembre 2007.

Demande de droits provisoires de 2009

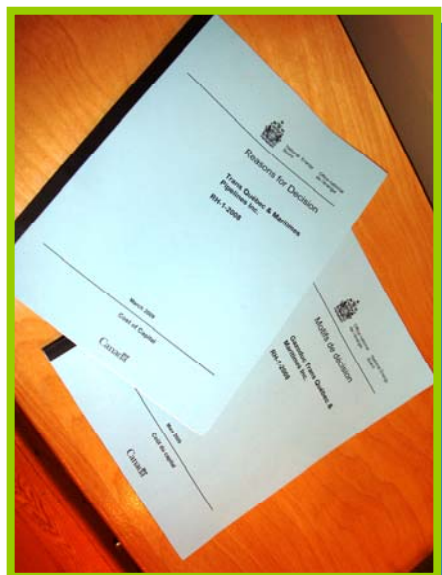
La Compagnie a déposé auprès de l'ONÉ une demande en date du 1^{er} décembre 2008 requérant l'approbation de droits provisoires à compter du 1^{er} janvier 2009. La demande est fondée sur le règlement partiel conclu avec les parties intéressées. Dans l'ordonnance TGI-05-2008 du 16 décembre 2008, l'ONÉ approuvait la demande de droits

provisoires et autorisait des droits provisoires de 7 138 750 \$ par mois.

Droits définitifs

L'ONÉ doit rendre des ordonnances au sujet des demandes relatives au règlement partiel et au coût du capital avant que les droits définitifs pour 2007 et 2008 ne puissent être déterminés. La demande relative au règlement partiel a été approuvée par l'ONÉ le 4 septembre 2008. La décision de l'ONÉ quant à la demande du coût du capital a été rendue le 19 mars 2009.

Les droits définitifs de 2009 seront déterminés lorsqu'un accord aura été conclu entre la Compagnie et ses parties intéressées au sujet de son coût du capital pour 2009 ou, faute de quoi, lorsque l'ONÉ aura rendu une décision à ce sujet.





Décision au sujet du coût du capital pour 2007 et 2008

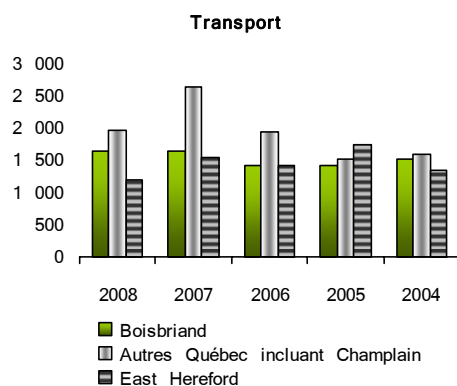
Le 19 mars 2009, l'ONÉ a rendu sa décision au sujet de la demande d'approbation du coût en capital de la Compagnie pour 2007 et 2008. Dans sa décision, l'ONÉ a accepté la modification de la décision RH-2-94 sollicitée par la Compagnie en ce qu'elle a trait à son coût du capital pour 2007 et 2008. L'ONÉ a convenu de modifier sa méthodologie et a établi un CCMPAI de 6,4 % pour 2007 et 2008. La décision accorde à la Compagnie un taux de rendement global du capital et laisse à la Compagnie le soin de déterminer sa structure du capital optimale. Selon cette décision, la Compagnie établira les droits définitifs pour 2007 et 2008 et elle présentera une demande en vue de recouvrer en 2009 la variation entre les droits provisoires et les droits définitifs pour 2007 et 2008. Cette décision ne porte pas

sur le coût du capital de TQM pour 2009. Cette question sera négociée par la Compagnie avec ses parties intéressées ou, faute de quoi, une demande sera soumise à l'ONÉ à cet effet.

À des fins de comparaison, la décision de l'ONÉ correspond à un rendement de 9,85 % en fonction d'un ratio des capitaux propres réputé de 40 % en 2007 et à un taux de rendement de 9,75 % en fonction d'un ratio des capitaux propres réputé de 40 % en 2008. Si aucun changement n'avait été apporté, le rendement permis total de TQM aux fins de déterminer ses revenus requis aurait été égal à respectivement 8,46 % et 8,71 % en 2007 et 2008 et ce, en fonction d'un ratio des capitaux propres réputé de 30 %.

Les statistiques suivantes sur Gazoduc TQM donnent des renseignements sur les résultats des activités de transport, de livraison et de stockage pour les exercices compris dans la période allant de 2004 à 2008.

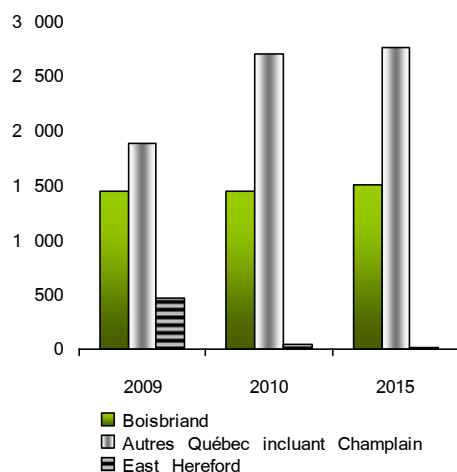
Volumes de transport et stockage (10⁶m³)



	2008	2007	2006	2005	2004
Transport					
Boisbriand	1 658	1 647	1 414	1 420	1 530
Champlain ¹⁾	97	891	319	-	-
Autres Québec	1 872	1 747	1 634	1 535	1 611
East Hereford	1 191	1 560	1 419	1 762	1 348
Total transporté	4 818	5 845	4 786	4 717	4 489
Stockage					
Injection	164	157	138	157	146
Retrait	153	159	108	140	123

1) Dessert la centrale électrique de Bécancour.

Prévision de livraisons de gaz (10⁶m³)



	2009	2010	2015
Boisbriand	1 445	1 454	1 507
Autres Québec ²⁾	1 886	2 701	2 769
East Hereford ³⁾	473	51	18
Total	3 804	4 206	4 294

2) La centrale de Bécancour a été fermée en 2008 et le demeurera en 2009 puisque Hydro-Québec dispose d'énergie excédentaire. Les prévisions inférieures tiennent compte de l'incertitude au sujet de l'exploitation de la centrale après 2009.

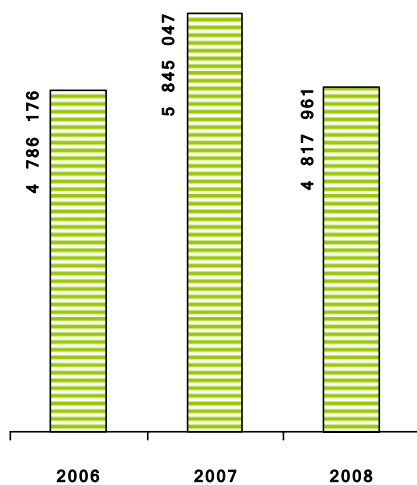
3) Les livraisons à East Hereford ont également été évaluées à la baisse. Il est prévu que le GNL importé par l'installation de Canaport au Nouveau-Brunswick et transporté par Maritimes & Northeast affectera les livraisons annuelles de PNGTS sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre.



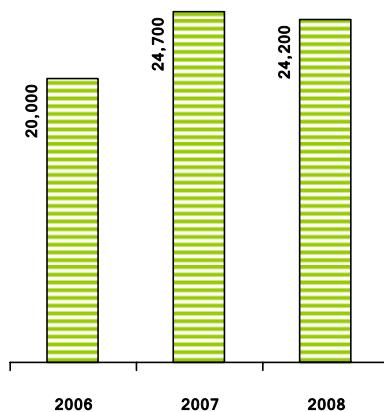
Statistiques

Volumes de gaz livrés 10³m³

Total des livraisons



Livraisons quotidiennes de
pointe



Points de livraison

Total des livraisons en 2008

Points de livraison	Total des livraisons en 2008
Oka	1 191
Boisbriand	1 658 492
Mirabel	5 235
Mirabel (Saint-Janvier)	21 132
Saint-Jérôme	76 702
L'Assomption	29 424
Lavaltrie	167
Joliette	78 746
Lanoraie	2 602
Berthierville	6 053
Terrebonne 2	4 536
Mascouche	4 935
Terrebonne	18 763
Louiseville	8 742
Yamachiche	3 787
Pointe-du-Lac	37 866
Trois-Rivières	188 586
Saint-Maurice	476 014
Sainte-Anne-de-la-Pérade	233
Deschambault	17 997
Portneuf	31 020
Donnacona	5 612
Pénitencier de Donnacona	587
Saint-Augustin-de-Desmaures	247 231
Saint-Nicolas	178 890
Saint-Flavien	126 329
Waterloo	99 156
Coaticook	3 821
Champlain	96 729
Montréal-Est	196 493
East Hereford	1 190 890
TOTAL	4 817 961



Sensibilisation intégrée du public

Le programme de sensibilisation intégrée du public mis sur pied en 2005 afin de cibler les secteurs à haut risque s'est poursuivi en 2008. La Compagnie a connu un nombre trop élevé d'incidents comparativement aux entreprises homologues, et ce programme de sensibilisation a mis l'accent sur la réduction des empiètements non autorisés auprès des propriétaires fonciers et des entrepreneurs le long de son gazoduc. Le programme a pour objectif de rendre visite à chaque propriétaire foncier de TQM. Chaque année, la Compagnie envoie par la poste aux propriétaires fonciers et aux entrepreneurs un calendrier qui renferme des renseignements et numéros de téléphone en cas d'urgence ainsi que d'autres renseignements utiles. De plus, des représentants de TQM Services rencontrent régulièrement les services d'urgence dans les régions à risque élevé pour discuter des mesures de planification en cas d'urgence.

En 2008, un conseiller externe a fait, dans toutes les municipalités du Québec où la Compagnie exerce ses activités, les présentations qui n'avaient pas été achevées au cours de l'année précédente. Ces visites ont permis de promouvoir la sécurité et la sensibilisation pour ce qui est des travaux d'aménagement à proximité de l'emprise de

la Compagnie. De plus, TQM a lancé en février une campagne postale auprès des résidents de toutes les municipalités du Québec où la Compagnie exerce ses activités. Cette campagne a pour objet d'informer les résidents au sujet des lignes directrices sur la sécurité des travaux effectués à proximité des pipelines.

Il importe d'informer le public au sujet des procédures appropriées que comporte le fait de travailler et d'habiter à proximité d'un gazoduc sous haute pression. À cette fin, le programme de sensibilisation intégrée du public continuera d'être évalué et élargi au cours des années à venir.

Gestion de l'intégrité du réseau

Le gazoduc de TQM n'a subi aucune rupture ni aucune fuite en 2008. TQM Services effectue des patrouilles aériennes de l'emprise afin de repérer toute fuite ou tout empiètement non autorisé. Les tronçons de Montréal à Trois-Rivières et de Magog à Montréal font l'objet d'une patrouille aérienne deux fois par semaine en raison de la densité de la population et des antécédents d'empiètements. Les autres conduites secondaires du gazoduc font l'objet de deux surveillances aériennes chaque année.



Franchissement de la rivière St-Maurice

En 2005, un autre glissement avait été constaté sur une pente adjacente à l'emprise. Une évaluation technique a été réalisée et elle a permis de conclure que l'intégrité du pipeline n'était pas menacée. Des travaux visant à réduire l'érosion de surface dans le secteur ont été réalisés en 2008.

Imperfection du gazoduc

En 2008, la Compagnie a poursuivi son analyse de l'imperfection décelée antérieurement sur un tronçon de canalisation situé directement sous l'autoroute 640. Aux termes du plan d'action défini en 2007, la Compagnie a utilisé un nouvel outil technologique plus perfectionné dans la canalisation qui lui a permis de repérer la même imperfection. La Compagnie ne croit pas qu'il s'agit d'une fissure, mais elle doit poursuivre ses travaux à cet effet. La Compagnie prévoit effectuer des travaux d'excavation en mai 2009 sur un autre tronçon de la canalisation pour lequel une imperfection identique a été repérée afin de constater visuellement la raison pour laquelle l'outil indique ces résultats.

Environnement

En juin 2008, la Compagnie a effectué une

évaluation environnementale par l'intermédiaire d'une tierce partie. Aucun problème important n'a été repéré.



Cas de force majeure

TQM a déclaré, aux termes de son contrat de transport, qu'un cas de force majeure est survenu entre le 13 décembre 2008 et le 30 décembre 2008, lorsque deux pannes de moteur se sont produites aux stations de compression de la Compagnie. Ces pannes ont donné lieu à une réduction des expéditions de gaz discrétionnaires et à la restriction des livraisons garanties.

Des problèmes de conception dans les moteurs installés dans le cadre de la construction du prolongement de PNGTS de TQM ont été repérés. La Compagnie entreprendra des améliorations mineures et intensifiera son programme d'entretien de ces installations afin d'en rehausser la fiabilité.

En 2009, TQM s'est fixé les objectifs suivants :

- ▶ déterminer les droits définitifs pour 2007 et 2008 conformément à la décision RH-1-2008 de l'ONÉ et recouvrer les revenus supplémentaires de 13 348 000 \$ résultant de cette décision;
- ▶ refinancer une tranche de la dette à long terme à hauteur de 75 millions de dollars en 2009 si les conditions du marché sont favorables;
- ▶ mettre au point le plan de refinancement actuel pour 2010 au fur et à mesure que de nouvelles données sur le marché deviendront disponibles;
- ▶ rechercher un rendement du capital équitable en 2009 (de préférence au moyen d'un accord avec les parties intéressées);
- ▶ chercher à conclure une convention pluriannuelle au sujet des droits avec les parties intéressées qui entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2010;
- ▶ rehausser la fiabilité du réseau et réduire le nombre d'incidents pipeliniers mettant en cause des tiers; et
- ▶ collaborer avec les pipelines en amont et en aval pour conserver la charge au point d'exportation d'East Hereford.

Risques inhérents au marché et à la concurrence

Le risque de marché représente le risque que des fluctuations des prix du marché, notamment les prix des marchandises, les taux de change et les taux d'intérêt, influent sur le bénéfice de la Compagnie ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. Les risques liés aux taux de change et aux taux d'intérêt représentent le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie liés aux instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux de change et/ou des taux d'intérêt.

La dette à long terme de la Compagnie est assortie d'un taux d'intérêt fixe et, par conséquent, elle est assujettie au risque que les taux d'intérêt influent sur les prix. Durant la période visée, la Compagnie ne détenait aucune position dans des contrats d'échange ayant pour objet la gestion des taux d'intérêt et des taux de change.

La Compagnie fait face à la concurrence posée par d'autres sources d'approvisionnements gaziers sur les marchés du Québec et de la Nouvelle-Angleterre ainsi qu'aux pressions découlant du repli de la demande de gaz naturel en faveur de l'électricité ou du mazout. Au Québec, la concurrence entre le gaz et l'électricité est très vive comparativement à la concurrence

observée sur les marchés à l'extérieur de la province. Le prix de l'électricité au Québec est relativement stable et prévisible, et il s'accroît au rythme de l'inflation. Les récents programmes et politiques environnementaux mis en œuvre par le gouvernement du Québec favorisent des sources plus propres d'énergie telles que le gaz naturel. Ces programmes pourraient inciter les consommateurs à court terme à remplacer le mazout par le gaz naturel comme combustible. Cependant, à moyen et à long termes, ces programmes ainsi que les nouveaux aménagements hydroélectriques au Québec pourraient encourager une réorientation générale vers l'électricité pour remplacer les combustibles à base de carbone. Sur le marché de la Nouvelle-Angleterre, desservi par le prolongement de PNGTS, la concurrence s'intensifie en raison des nouvelles infrastructures gazières et des nouveaux approvisionnements en gaz dans la région.

La Compagnie fait également face à un risque important lié à la concurrence sur le marché de la Nouvelle-Angleterre, où les prolongements de pipelines et les installations de GNL pourraient amenuiser la part du marché pouvant être desservie en gaz du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien (« BSOC »), acheminé par le réseau de gazoducs. Cette incertitude a une incidence sur le risque lié au prolongement de PNGTS, qui représente près de la moitié de

la valeur comptable nette du réseau de gazoducs.

Risque lié aux coûts

La Compagnie est exposée au risque que les coûts dépassent les coûts fixés dans le règlement partiel conclu pour la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2009. Elle n'est pas exposée aux fluctuations des prix des marchandises dans le cadre de ses activités courantes.

Risque lié aux approvisionnements

Gazoduc TQM fait face au risque que des approvisionnements gaziers insuffisants puissent faire passer les droits (et le prix des marchandises) à des niveaux qui réduiraient considérablement la demande de gaz sur les marchés desservis par la Compagnie. Gazoduc TQM a conclu avec TransCanada un contrat relatif au service T-1 pour les livraisons effectuées par la conduite canadienne principale de celle-ci.

L'approvisionnement en gaz de la conduite canadienne principale de TransCanada provient principalement du BSOC. Les autres sources d'approvisionnements sont Dawn et, éventuellement, le GNL importé ainsi que le gaz de schiste qui pourrait être possiblement produit au Québec.

Désormais, les approvisionnements de Dawn proviennent principalement de l'Ouest canadien et ils sont acheminés depuis Dawn au moyen du tronçon Est de la conduite principale de TransCanada. À l'heure actuelle, il est impossible de déterminer les volumes prévus d'importation de GNL au Canada.

Risque lié au contournement

L'intérêt pour le gaz de schiste au Québec s'est accru considérablement depuis l'annonce, en avril 2007, de la découverte de ce qui pourrait correspondre à d'importants volumes de gaz naturel commercialement viable dans la formation de schiste d'Utica, dans les basses-terres du Saint-Laurent. Si cette source d'approvisionnements au Québec devait se matérialiser, elle pourrait signifier pour la Compagnie une occasion de recevoir et de transporter cette production de gaz. Néanmoins, les travaux d'exploration envisagés devraient avoir lieu dans des secteurs qui sont également situés à proximité du réseau de Gaz Métro. La production pourrait éventuellement être acheminée directement par le réseau de Gaz Métro, ce qui réduirait le niveau de volumes de gaz actuellement transportés par la Compagnie.

Risque lié à la réglementation

Le coût du capital et les droits de Gazoduc TQM sont assujettis à l'approbation de l'ONÉ. Le taux de rendement du capital global approuvé par l'ONÉ ou réalisé par Gazoduc TQM pourrait varier par rapport au seuil que la Compagnie juge équitable.

Dans sa décision du 19 mars 2009 au sujet de la demande relative au coût du capital pour 2007 et 2008, l'ONÉ a convenu de modifier sa méthodologie précédente et a établi le coût du capital moyen pondéré après impôt (« CCMPAI ») à 6,4 % pour chacune de ces deux années. L'ONÉ n'a pas défini de structure du capital pour la Compagnie, ce qui permet à TQM de déterminer sa structure du capital optimale. TQM croit que le rendement consenti par l'ONÉ dans sa décision est conforme à la norme de rendement équitable. La décision de l'ONÉ de modifier sa méthodologie antérieure sur le coût du capital ne s'applique qu'à 2007 et 2008.

Depuis 1982, le réseau de gazoducs fait partie intégrante du réseau de la canalisation canadienne principale de TransCanada, du fait que cette dernière a conclu des contrats à l'égard de la quasi-totalité de la capacité de transport ferme du réseau de gazoducs depuis Saint-Lazare et qu'elle inclut les frais de transport qu'elle verse à la Compagnie

dans les revenus requis de sa canalisation canadienne principale. De plus, TransCanada assure le service depuis les points de réception situés le long de sa canalisation principale canadienne jusqu'à tous les points de livraison situés le long du réseau de gazoducs. Certains facteurs, s'ils devaient se concrétiser, pourraient faire en sorte que l'intégration du réseau de gazoducs à la canalisation canadienne principale soit contestée.

Le débit du réseau de TQM a accusé une baisse et ce, pour plusieurs raisons, notamment la concurrence plus vive à laquelle PNGTS est exposée sur le marché de la Nouvelle-Angleterre, la concurrence soutenue et croissante attribuable aux combustibles de remplacement à laquelle le marché de Gaz Métro doit faire face et les politiques gouvernementales qui favorisent spécifiquement le remplacement des combustibles à base de carbone. Ces facteurs pourraient donner lieu à l'intégration du réseau de gazoducs à la canalisation canadienne principale ou entraîner une autre contestation de la méthodologie de tarification actuellement utilisée pour le réseau de gazoducs.

Risque de liquidité et risque lié au refinancement

Le risque de liquidité est le risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de faire

face à ses engagements financiers à leur échéance. La Compagnie gère ce risque en s'assurant qu'elle dispose toujours des liquidités et de facilités de crédit suffisantes pour respecter ses obligations à leur échéance, tant dans des conditions normales que difficiles, sans devoir subir des pertes ni nuire à sa réputation.

Les activités commerciales de la Compagnie génèrent des flux de trésorerie raisonnablement prévisibles. La direction prévoit généralement ces flux de trésorerie sur une période de douze mois afin de déterminer ses besoins en matière d'exploitation et d'investissement. La Compagnie a alors recours à une facilité de crédit à terme pour répondre à ces besoins. À l'heure actuelle, la Compagnie dispose d'environ 50 millions de dollars sur un crédit à terme de 85 millions de dollars.

Les marchés des capitaux mondiaux ont récemment subi de graves bouleversements et, par conséquent, la Compagnie pourrait faire face à des risques supplémentaires liés au refinancement de ses emprunts à leur échéance en août 2009 et en septembre 2010 dans le contexte d'une vive concurrence quant aux prix.

Risque lié à la sécurité de l'environnement et à la continuité du service

Les activités de la Compagnie sont assujetties à des lois et règlements environnementaux ayant trait à la conformité et à la remise en état. La Compagnie ne fait face à aucune ordonnance, demande importante ou poursuite en instance en ce qui a trait à des rejets dans l'environnement ou relativement à la protection de l'environnement.

Les risques environnementaux que présentent les installations de la Compagnie comprennent généralement les incidences possibles sur les terrains, y compris la remise en état de ceux-ci à la suite de travaux de construction. La planification, la construction et l'exploitation des installations de la Compagnie sont exécutées et surveillées de façon détaillée afin d'assurer le respect des normes gouvernementales. Sur le terrain, des mesures appropriées sont adoptées pour prévenir et atténuer les incidences néfastes des activités de la Compagnie sur l'environnement.

De plus, le personnel affecté à l'exploitation du réseau de gazoducs est formé aux techniques de protection de l'environnement de l'heure et il est sensibilisé à l'importance des questions environnementales. Des experts

indépendants réalisent périodiquement des vérifications environnementales pour détecter s'il y a lieu toute dérogation aux normes du gouvernement ou de la Compagnie. Les mesures correctives qui s'imposent s'il y a lieu sont mises en place sans délai.

Pour assurer l'intégrité du réseau de gazoducs et éviter de possibles perturbations à son exploitation, la Compagnie doit être en mesure de surveiller étroitement et de protéger le réseau de gazoducs, y compris le matériel et les données emmagasinées dans ses centres de données. Il est crucial que la Compagnie assure la sécurité et la continuité du service et se protège contre les empiètements non autorisés, les désastres naturels, les pannes d'électricité, les introductions par effraction, les virus informatiques, les actes de guerre ou de terrorisme et d'autres situations semblables, puisque tout événement du genre pourrait interrompre le service à tout moment et entraîner des répercussions pour les clients, les propriétaires fonciers, le public et les résultats d'exploitation de la Compagnie. Par conséquent, l'exploitation, l'entretien et la protection de l'intégrité du réseau de gazoducs nécessaires afin d'éviter ou de réduire au minimum les interruptions de service et les fuites de gaz involontaires constituent une priorité de tous les instants pour la Société.



Gestion des capitaux

La Compagnie et ses associés géraient par le passé la structure de la dette et des capitaux propres en fonction d'un ratio d'endettement de 70 % et d'un ratio de capitaux propres de 30 %, en conformité avec le ratio dette/capitaux propres approuvé par l'ONÉ et ce que la Compagnie utilisait pour déterminer ses revenus requis. La Compagnie est libre désormais d'optimiser sa structure du capital ainsi que le stipule la décision relative au coût du capital de l'ONÉ. La dette actuelle de la Compagnie comprend trois émissions d'obligations à long terme et une facilité de crédit à terme. La Compagnie obtient ce ratio en gérant les remboursements et les prélèvements aux termes de la facilité de crédit à terme en plus des dividendes sur les capitaux propres ainsi que les appels de fonds auprès des associés. En ayant recours à des modèles prévisionnels annuels, la Compagnie peut raisonnablement prédire les besoins futurs au chapitre de la trésorerie et du financement requis pour obtenir le ratio dette/capitaux propres de 70/30 ou un ratio qu'elle juge optimal. En 2008, la politique et l'objectif généraux de gestion des capitaux sont demeurés inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Instruments financiers

L'ICCA exige que tous les instruments financiers soient initialement constatés au bilan à leur juste valeur marchande. Par la suite, ils sont évalués en fonction de la catégorie dans laquelle ils sont classés. Les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes : détenus à des fins d'opération, susceptibles de vente, détenus jusqu'à l'échéance, investissements et prêts et créances. Les passifs financiers sont classés soit comme passifs détenus à des fins d'opération, soit comme autres passifs financiers.

- ▶ Les comptes clients et les autres débiteurs sont classés en tant que prêts et créances. Ils sont évalués au coût après amortissement moins toute provision pour créances douteuses.
- ▶ Les comptes fournisseurs et frais courus ainsi que les intérêts à payer sont classés en tant qu'autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- ▶ La dette à long terme est classée en tant qu'autres passifs financiers. Elle est évaluée au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Compagnie porte les coûts de transaction liés à la dette en réduction de la dette connexe. En 2008, le montant imputé à la dette s'établissait à 410 000 \$ (714 000 \$ en 2007).

La juste valeur de la dette à long terme de la Compagnie au 31 décembre se détaillait comme suit :

	2008		2007	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Crédit à terme	35 206	35 500	55 500	55 500
Obligations de série H	101 461	100 000	102 827	100 000
Obligations de série I	103 948	100 000	105 799	100 000
Obligations de série J	74 092	75 000	73 384	75 000

La juste valeur du crédit à terme et des obligations est établie en fonction des cours officiels sur le marché pour le même type d'instruments financiers, et lorsque cette information n'est pas disponible, elle est estimée en actualisant les paiements futurs des intérêts et du capital de la dette à long terme à des taux d'intérêts estimés mis à la disposition de la Compagnie.

Tous les autres instruments financiers sont des instruments financiers à court terme dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable du fait qu'ils échoient à court terme.

Effacité des procédés et des contrôles de présentation de l'information

Après avoir évalué l'efficacité des contrôles et des procédés à l'égard de la présentation de l'information financière utilisés par Gazoduc TQM, la direction a conclu que ces contrôles et procédés fournissaient une assurance raisonnable que les états financiers, le rapport de la direction et la notice annuelle de l'exercice terminé le 31 décembre 2008 sont pertinents, fiables et exacts.



Obligations contractuelles

Obligations et engagements

Au 31 décembre 2008, les obligations contractuelles de la Compagnie s'établissaient comme suit :

Obligations contractuelles (en milliers de dollars)	2009	2010	2011	2012	2013+
Remboursement du capital de la dette à long terme	100 000	175 000	35 500	-	-
Paiements d'intérêt sur la dette à long terme	15 372	8 304	515	-	-
Contrats de location	54	54	54	51	14
Obligations d'achat ¹⁾	10 903	9 770	-	-	-

1) Aux termes de la convention relative à TQM et à TQM Services (se reporter à la rubrique "Contrats importants - Convention relative à TQM et à TQM Services"), la majorité des fonctions d'exploitation de la Société sont exercées par TQM Services. La somme payable aux termes de cette convention pour l'année 2009 sera de 9 770 000 \$. Le reste des obligations d'achat en 2009 (1 133 000 \$) est constitué de sommes à payer à des tiers fournisseurs pour l'achat de services et de matériel. La somme qui sera payée pour l'année 2010 sera fondée sur le montant de 2009, lequel sera rajusté pour tenir compte de l'inflation et des salaires et des avantages sociaux des employés du dernier fournisseur de services, le tout selon un rajustement pondéré de 25 % (inflation) et de 75% (salaires et avantages sociaux), respectivement.

Garanties

Au 31 décembre 2008, la Compagnie n'avait accordé aucune garantie liée à la dette à long terme de tiers non apparentés.

Éventualités

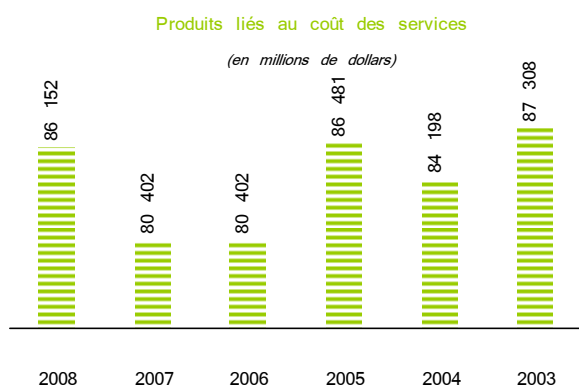
En septembre 1996, la Compagnie a intenté une action en Cour supérieure contre l'entrepreneur responsable pour la partie tunnel d'un projet de prolongement sous-fluvial de son gazoduc, près de la ville de Québec, réclamant environ 1 690 000 \$ à titre de dommages subis en raison des retards causés par l'entrepreneur. En réponse

à cette action, l'entrepreneur a réclamé environ 8 500 000 \$ de la Compagnie, principalement pour des dépassements de coûts, réclamation qui a par la suite été réduite à 4 600 000 \$. La Compagnie croit qu'elle a une réclamation valide contre l'entrepreneur et que la réclamation de l'entrepreneur contre elle n'est pas fondée. Les parties ont conclu une convention d'arbitrage qui prévoit le début de l'arbitrage le 26 mai 2009.

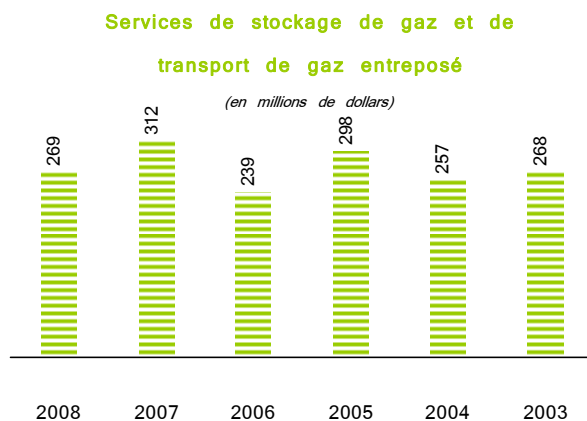
En octobre 2008, la Compagnie a reçu un avis de Sintra Inc. ("Sintra") selon lequel cette dernière intenterait une réclamation à son encontre en vue d'obtenir une indemnité relativement à l'ordonnance relative au droit d'accès, que l'ONÉ avait octroyé à la Compagnie en 1998, à certains terrains de Sintra qui ont été expropriés aux termes de cette ordonnance. Sintra n'a pas déposé de réclamation ni indiqué la valeur de l'indemnité qu'elle pourrait réclamer. La Compagnie prévoit que la réclamation de Sintra ne se concrétisera pas, mais si c'était le cas, le règlement ou la décision arbitrale en découlant ne devrait pas avoir d'incidence importante sur sa situation financière.

Opérations entre apparentés

Des revenus liés au coût des services totalisant 86 152 000 \$ en 2008 (80 402 000 \$ en 2007) ont été comptabilisés pour les services de transport de gaz fournis à TransCanada. Un compte de frais reporté de 2 047 000 \$ a été créé en 2007 et il a été recouvré à même les droits provisoires de 2008.



Des revenus liés aux services de stockage de gaz et de transport de gaz entreposé totalisant 269 000 \$ en 2008 (312 000 \$ en 2007) ont été comptabilisés pour les services fournis à Gaz Métro.



Les taxes municipales et autres taxes incluent un montant de 1 110 000 \$ en 2008 (1 501 000 \$ en 2007) à l'égard des taxes sur le capital perçues par les associés.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, conformément aux modalités d'une convention de services, TQM Services, société détenue à parts égales par TransCanada et Gaz Métro, exécute la majorité des fonctions d'exploitation de la Compagnie. En 2008, TQM Services a facturé à la Compagnie des frais fixes de service de 9 281 000 \$ au titre des services d'exploitation (8 802 000 \$ en 2007). L'augmentation en 2008 est attribuable au rajustement annuel prévu dans la convention. De plus, au nom de TQM Services, TransCanada a facturé à la Compagnie un montant de 4 547 000 \$ à titre de coûts liés aux ajouts aux immobilisations et un montant de 447 000 \$ au titre de services d'exploitation supplémentaires (11 709 000 \$ et 188 000 \$, respectivement en 2007). En 2008 également, TransCanada a imputé à la Compagnie 3 684 000 \$ au titre des coûts engagés relativement à l'audience de l'ONÉ sur la demande relative au coût du capital (1 058 000 \$ en 2007). Conformément aux modalités de la convention entre la Compagnie et TQM Services, ces montants ont été payés à TransCanada. TransCanada a remboursé des coûts de 11 494 000 \$ engagés antérieurement dans le cadre du



Opérations entre apparentés

projet Accès Est, lequel a été annulé au premier trimestre de 2008.

Toutes les opérations ont été mesurées à la valeur d'échange.

Étant donné que la détermination des montants relatifs à de nombreux actifs, passifs, revenus et charges dépend d'événements futurs, l'établissement des états financiers de la Compagnie exige le recours à des estimations qui ont été dressées et à des hypothèses qui ont été posées avec un degré de jugement prudent. L'estimation comptable la plus critique de Gazoduc TQM est l'amortissement. Les immobilisations de la Compagnie sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, l'amortissement s'est élevé à 23 920 000 \$. Cependant, les taux d'amortissement de Gazoduc TQM sont approuvés par l'ONÉ et l'amortissement peut être recouvré dans le coût de la prestation des services. Une modification de l'estimation des durées de vie utile des immobilisations de la Compagnie n'aurait par conséquent aucune incidence importante sur le bénéfice net des associés de la Compagnie, mais influencerait directement sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.



Modifications comptables récentes

La note 4 afférente aux états financiers (« Modifications de conventions comptables ») fournit des détails sur les conventions comptables adoptées en 2008 en raison des nouvelles normes comptables suivantes :

- ▶ Stocks - Chapitre 3031
- ▶ Informations à fournir concernant le capital - Chapitre 1535

La note 4 fournit également de l'information sur les normes comptables qui s'appliqueront à l'avenir :

- ▶ Opérations à tarif réglementé - Chapitres 1100 et 3465
- ▶ Actifs incorporels - Chapitres 1000, 3064 et 3450
- ▶ Risque de crédit et juste valeur des actifs et passifs financiers - (CPN-173) Chapitre 3855
- ▶ Normes internationales d'information financière

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives qui sont assujetties à des risques et des incertitudes importants. Les résultats ou événements prévus dans ces informations pourraient différer des résultats ou des événements qui se produiront. Les facteurs en raison desquels les résultats ou événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles comprennent, notamment, la capacité de Gazoduc TQM de mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et la probabilité que ces initiatives stratégiques produisent les avantages escomptés, la disponibilité et les prix des produits énergétiques de base, les décisions des organismes de réglementation, les facteurs de concurrence dans le secteur des gazoducs ainsi que la conjoncture économique en Amérique du Nord. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres, prière de consulter les rapports déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiens. La Compagnie n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser quelque énoncé prospectif que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si la loi l'exige.

Renseignements complémentaires

On trouve des renseignements supplémentaires au sujet de Gazoduc TQM, y compris la notice annuelle de la Compagnie, sur le site de SEDAR au www.sedar.com sous Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.

Principales données financières trimestrielles et annuelles ¹⁾

Trimestre terminé le (en milliers de dollars)	2008					2007				
	T1	T2	T3	T4	Total	T1	T2	T3	T4	Total
Revenus d'exploitation	20 981	20 924	21 288	22 593	85 786	20 909	20 628	20 193	21 997	83 727
Bénéfice des associés et résultat étendu	3 169	3 350	3 194	2 789	12 502	3 168	3 187	2 861	3 634	12 850
Retraits des associés	-	11 701	3 900	6 400	22 001	-	6 001	2 001	9 201	17 203

1) Les principales données financières trimestrielles et annuelles ont été établies selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les revenus annuels de la Compagnie et le bénéfice des associés fluctuent à long terme en fonction des décisions de l'ONÉ et des règlements négociés avec les parties intéressées, qui à leur tour subissent l'influence de l'évolution des coûts annuels de la Compagnie. Ces coûts comprennent les frais d'exploitation, d'entretien et d'administration, l'amortissement, les impôts et le rendement d'exploitation, qui comprend les coûts d'emprunt ainsi que le taux de rendement des capitaux propres autorisé par l'ONÉ établi d'après la base de tarification approuvée de la Compagnie.

En général, les revenus et le bénéfice sont relativement stables d'un trimestre à l'autre

au cours d'un même exercice, et les fluctuations proviennent de facteurs hors du cours normal de l'exploitation. Les retraits des associés fluctuent d'un trimestre à l'autre afin de permettre de maintenir un ratio dette-capitaux propres de 70/30.

Le bénéfice des associés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2008 s'est établi à 2 789 000 \$, soit 845 000 \$ de moins que le chiffre inscrit pour la même période en 2007. Le principal facteur à l'origine de cette diminution est le fait que le report de transition de 2 047 000 \$ du règlement partiel a été constaté dans les revenus en décembre 2007.

www.gazoductqm.com